

Impasse sucrière : Les petits planteurs votent le blocus de l'usine Gardel

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

26 février 2024



Déterminés à ne pas poursuivre leur activité dans les mêmes conditions que l'an dernier, où ils affirment avoir travaillé à perte, les adhérents au Kolèktif des Agriculteurs ont décidé de bloquer l'usine de Gardel, à Moule, mardi, à quatre jours de l'ouverture de la campagne sucrière 2024.

Comme le craignaient les acteurs de la filière canne, la mobilisation des planteurs en colère va être durcie, à compter de cette semaine. Les plus de 150 professionnels ayant répondu à l'invitation du Kolèktif des Agriculteurs

et de l'UDCAG (la SICA du bassin de Basse-Terre), ont voté à main levée en faveur du blocage de l'usine de Gardel du Moule, dès mardi (27 février 2024), à 5h30. Mais les partisans du blocage de Gardel ne souhaitent pas ériger de barrages routiers qui pourraient entraver la mobilité de la population.

La réunion a été organisée à la Maison de l'agriculteur et de la ruralité, à Petit-Canal, dimanche 25 février. Elle intervient à la suite de plusieurs échanges avec les autorités locales, les collectivités, Région et Département et les instances représentatives de la filière canne-sucre de la Guadeloupe qui se sont déroulés durant la semaine. Ces pourparlers n'ont pas abouti.

Les planteurs s'estiment lésés par la convention canne 2023-2028, signée en avril dernier. Ils exigent davantage de transparence de la part de l'usinier en ce qui concerne notamment l'évaluation de la richesse saccharimétrique des cannes livrées. Ils revendiquent aussi et surtout une répartition équitable de l'argent généré par l'activité sucrière, au profit de tous les acteurs de la filière, dont les planteurs.

Les militants mobilisés estiment à 160€ le juste prix de la tonne de canne. Selon les termes de la convention en vigueur, ils touchent 109€/t (99,59/t à Marie-Galante). Vendredi, l'État, la Région et le Département ont promis, en plus, une augmentation de la prime bagasse de 1,90€/t.

La majorité des 1 500 planteurs ainsi que les autres acteurs de la filière sont opposés au blocage de Gardel. Ils redoutent le scénario de l'an dernier où, notamment à

cause du retard pris au début de la campagne sucrière, du fait des actions coup de poing du même Kolektif, ils ont subi de lourdes pertes. La prochaine saison doit débuter, selon le calendrier arrêté, le 1er mars en Basse-Terre et en Grande-Terre et le 14 mars à Marie-Galante.

Le Groupement d'intérêt économique (GIE), signataire de la convention canne et qui, depuis 2005, fédère les quatre sociétés d'intérêt collectif agricole cannières de l'archipel, s'est désolidarisé de l'Union pour le développement cannier et agricole (Udcag), qui représente les planteurs du bassin de la Basse-Terre. Non seulement l'Udcag soutient la mobilisation mais elle s'y est entièrement impliquée.

Les petits planteurs ne sont pas étonnés de la réaction du GIE. Ils vont jusqu'à expliquer son positionnement. Propos d'ensemble de plusieurs petits planteurs joints au téléphone « *Ces gens-là font de la coupe et/ou du transport. Ils sont planteurs mais aussi opérateurs. Ils gagnent de l'argent avec ces deux activités. Nous nous n'avons que la vente de la canne c'est insuffisant pour vivre et nous sommes criblés de dettes* ».